

ETABLISSEMENT: EDF

EXPLOITANT: EDF

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉPARTEMENT: VAUCLUSE

COMMUNE: BOLLENE

Créée en 1988, la BCOT (Base Chaude Opérationnelle du Tricastin) est une installation qui accueille pour maintenance ou expertise des outillages ou matériels utilisés ou provenant des centrales nucléaires essentiellement EDF. Les déchets métalliques qu'elle détient proviennent de la réforme de ces équipements ; ils sont entreposés sur place à l' INB 157 (BCOT) ou envoyés à SOCATRI (voir fiche PRO 2). Les déchets non métalliques sont pris en charge par la centrale du Tricastin.

Données déclarées au 31/12/2022

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS FMA-VC ET TFA					
a. Déchets non conditionnés					
Déchets électriques et électroniques	0,69	-		TFA	TFA
Métaux ferreux	5,711	-		FMA-VC	F3-7-02
Métaux ferreux	34,664	-		TFA	TFA
Métaux ferreux	36,048	-		FMA-VC	F3-2-05
Métaux non ferreux	7,864	-		FMA-VC	F3-2-15
Métaux non ferreux	102	-		TFA	TFA
Piles-Batteries	0,326	-		TFA	TFA
Plastiques, caoutchouc	-	-		FMA-VC	F3-7-01
Plastiques, caoutchouc	-	-		FMA-VC	F3-01
Plastiques, caoutchouc	-	-		FMA-VC	F3-2-05
Tubes guides de grappe	0,132	-		FMA-VC	F3-2-15
Tubes guides de grappe	0,132	-		FMA-VC	F3-7-02
b. Déchets conditionnés ou préconditionnés en attente d'expédition					
Caissons métalliques (5 m3)	0,692	-		FMA-VC	F3-7-02
Caissons métalliques (5 m3)	36,54	-		FMA-VC	F3-2-15
Casiers (2,66 m3)	36,01	-		TFA	TFA
Fûts métalliques (200 litres)	47,25	-		TFA	TFA
Fûts plastiques (200 litres)	1,11	-		FMA-VC	F3-7-01